



**Universidad**  
Zaragoza

## Trabajo Fin de Grado

Les particularités du français Québécois :  
le lexique et la phonétique.

Distinctive features of Quebec French:  
lexicon and phonetics.

Autor

María Rivera Royo

Director

Juan Fidel Corcuera Manso

Grado en Lenguas Modernas

Facultad de Filosofía y Letras

Curso 2020-2021

## Table de matières

1. Introduction.....	1
2. L'arrivée du français au Canada.....	1
3. Approche de la spécificité du français québécois.....	3
3.1. Les québécismes.....	4
3.1.1. Le lexique.....	4
3.1.2. Les québécismes phrastiques.....	5
3.2. Les emprunts.....	5
3.2.1. Les anglicismes.....	6
3.2.2. Les inuitismes et les amérindianismes.....	10
3.3. Les archaïsmes.....	13
4. Approche comparative avec le français continental.....	14
5. Les particularités de la phonétique.....	15
5.1. Les traits prosodiques.....	16
5.2. Les voyelles.....	16
5.2.1. La voyelle /a/.....	16
5.2.2. La voyelle /ɛ/.....	17
5.2.3. La voyelle /ə/.....	18
5.2.4. Les voyelles /i/, /y/ et /u/.....	18
5.2.5. Les voyelles nasales.....	19
5.2.6. Les voyelles longues.....	20
5.2.7. La diphtongaison des voyelles.....	20
5.2.8. L'harmonisation vocalique.....	21
5.2.8.1. La voyelle /e/.....	21
5.2.8.2. La voyelle /i/.....	22
5.2.8.3. La voyelle /u/.....	22
5.3. Les consonnes.....	22
5.3.1. L'affrication des consonnes /t/ et /d/.....	23
5.3.2. La consonne /t/.....	23
5.3.3. La consonne /r/.....	23
5.3.4. La consonne /g/.....	24
5.3.5. La consonne /ŋ/.....	24
6. Conclusion.....	25
7. Bibliographie.....	25

## 1. Introduction.

Le français est la cinquième langue la plus parlée dans le monde avec plus de 300 millions de locuteurs. Elle est présente dans tout le monde et est la langue officielle de plus de 25 pays. Le français, comme toutes les langues, a beaucoup de variantes, comme la variante de la Suisse, de la Belgique, du Cameroun, du Québec... Toutefois, dans notre travail, on analyse seulement le français québécois.

Toutes les langues évoluent grâce aux contacts avec d'autres langues et le français, dès l'arrivée au Canada, a suivi son propre chemin. Le français québécois, bien qu'il soit la même langue, n'est pas une exception. On analyse le rôle essentiel de l'anglais, l'inuktitut et des langues amérindiennes dans l'évolution et le développement du québécois.

L'objectif principal de ce travail est de montrer les différences qu'on observe quand on compare le français de France et le français québécois et aussi, l'évolution et les changements de la langue dès l'arrivée au Canada.

Le travail est divisé en trois parties différentes. Dans la première, on étudie l'arrivée de la langue française au Canada et on voit quelle est l'origine de cette variante du français standard. La deuxième partie est destinée au lexique du québécois et à ses traits distinctifs tels que les anglicismes, les inuitismes, les amérindianismes, les québécismes et les archaïsmes. Finalement, dans la troisième partie, on analyse les particularités de la phonétique du québécois. On remarque les caractéristiques dans la prononciation québécoise qui font que cette langue soit très différente du français de France.

Dans notre étude, on s'est appuyé sur les travaux des auteurs Meney, Beaumont, Dugas, Dumas, Martel, Gazaille, Lanthier et Vaupot. Tout notre travail est accompagné des exemples pour mieux comprendre les différences entre le français et le québécois.

## 2. L'arrivée du français au Canada.

La langue française arrive au Canada vers 1534, avec la prise du territoire par Jacques Cartier au nom de François I<sup>er</sup>, le roi de France de l'époque. C'était le premier contact entre le Québec et la France. En 1605, les colons fondent une colonie dans l'Acadie, appelée « la Nouvelle-Ecosse » et trois ans plus tard, le Colon Samuel

Champlain fonde la ville du Québec, appelée à cette époque « la Nouvelle France ». Toutefois, au Québec, il n'y avait pas plus d'une centaine d'habitants à ce moment-là. Mais, à partir de 1627, la population croît énormément, passant de 100 habitants à plus de 2500 (Auger 2005, 40).

La langue parlée à ce moment-là était un grand mélange. La majorité des colons provenaient du nord-ouest ou du centre-ouest de la France, surtout de la Normandie. Ses origines étaient tant urbaines que rurales et chacune avec un parler différent, c'est-à-dire, le français dans la ville de la Nouvelle-France à cette époque était une combinaison entre les dialectes régionaux des colons et le français standard de France. Ce français standard est le résultat du parler de la bourgeoisie post-révolutionnaire (Beaumont 1998, 9).

En fait, en raison de la nécessité d'une langue commune, l'usage du français est établi avant au Canada qu'en France. La population du Québec avait besoin d'établir un langage collectif parce que chacun parlait une « langue maternelle » différente. Donc, à partir de 1700, la langue française devient la langue « officielle » pour communiquer et les autres langues disparaissent. Tandis qu'à cette époque en France, le français n'était qu'une langue pour l'élite de l'Île-de-France (Paris) (Vaupot 2017, 41).

En 1789, comme Beaumont le signale (1998, 10), le français standard est établi en France par le nouvel ordre et tiré du parler bourgeois tandis qu'au Québec, c'est grâce aux religieux catholiques que le français a survécu.

En outre, selon Meney (2017, 8) La Révolution française (1789) a été un point essentiel dans l'éloignement entre le Français de France et le québécois. De nouveaux termes liés aux champs politique, juridique et social sont adoptés en France en raison du nouveau régime. En outre, la Révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle a approfondi cette distanciation entre le lexique québécois et celui du français. Ces termes français n'étaient pas acceptés par la population canadienne à cause de la distance...

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, autour de 1840, le français n'est pas considéré comme une langue prestigieuse ou officielle du Québec. À l'inverse de l'anglais, elle n'a aucune valeur juridique. Tout est dominé par l'anglais, surtout la vie politique et économique et donc, les français sont exclus du grand commerce, ils ne pouvaient que travailler dans l'agriculture (Lanthier 1999, 2)

En conséquence, « La Société du parler français au Canada » est fondée en 1902. C'était une société qui cherchait à défendre le français québécois et à étudier leurs particularités dans le lexique, la sémantique, la syntaxe...(Martel 1996, 26)

De plus, en 1961 le premier Office de la langue française est créée au Québec et avait pour but de « « veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite au Québec » (Loi instituant le ministère des Affaires culturelles, 1961, art. 14) » (Martel 1996, 49).

Toutefois, il faut attendre 1970 pour que le français parlé en Québec soit renommé « le québécois ». Avant, cette langue était connue comme « le français du Canada », même au Québec. C'est le *Petit Robert* qui, en 1970, le définit : « Le *québécois* est le français propre au Québec ». Cependant, jusqu'à l'apparition et l'approbation de la Loi 101<sup>1</sup>, le français n'est pas considéré comme la langue officielle de l'État du Québec. L'instauration de cette loi a signifié l'enseignement de la langue française à l'école et aux immigrants et, de plus, la mise en place du français comme langue habituelle dans le commerce, le travail, les affaires...(Auger 2005, 44)

### 3. Approche de la spécificité du français québécois.

Pierre Martel souligne (1996, 14) que bien que le français soit la langue officielle du Québec, on ne trouve aucune preuve dans la Charte de la langue française, c'est-à-dire qu'elle ne dit pas si c'est le français de France qui est officiel ou un autre.

On remarque des traits distinctives entre le français québécois et le français standard surtout dans le champ lexical et la phonétique. Contrairement au domaine grammatical où on trouve des constructions grammaticales plutôt similaires.

Le français québécois n'est pas seulement différent de celui de France mais on trouve également des traits distinctifs avec le français de l'Acadie et de Montréal.

Dans cette partie on analyse quelques particularités du français québécois : les québécismes, les emprunts (anglicismes, amérindianismes et inuitismes) et les archaïsmes.

---

<sup>1</sup> Appelée aussi la Charte de la langue française. Consulter la Loi 101 dans : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>

### 3.1. Les québécismes.

Les québécismes étaient aussi appelés canadianismes. Ce sont « des nouveaux mots, des innovations lexicales spécialement créées pour désigner des réalités et des phénomènes proprement canadiens » (Beaumont 1998, 15).

Mais, comme Meney (2018, 6) signale la création de ces mots n'entraîne pas que les termes standard ne soient plus employés au Québec. Par ailleurs, quelques québécismes sont critiqués pour leur usage au lieu des mots appartenant au français continental.

On peut classer les québécismes en deux catégories différentes : les québécismes du lexique et les québécismes phrastiques.

#### 3.1.1. Le lexique.

Ce sont des mots « créés » par les québécois pour désigner des termes déjà présents en français continental : *patate* (pomme de terre), *la tabagie* (bureau de tabac), *la balayeuse* (l'aspirateur), *tarla* (sot, idiot), *coureur des bois* (le trappeur), *le dépanneur* (une épicerie qui ouvre 24h), *le bleuet* (la myrtille), *menstruée* (une personne qui a ses règles), *frette* ou *fret* (froid), etc.

Exemple : « Mon mécanicien est **tarla**, il a oublié un outil dans le moteur » (Gazaille 2009, 38).

« « Les producteurs des **patates** risquent bien de faire la danse de la pluie au cours des prochains jours. Le temps sec a nui aux variétés hâtives » (Le Quotidien, 16 août 2005) [les producteurs des pommes de terre] (Meney 2017, 162)

Toutefois, on peut remarquer aussi de faux québécismes dans les dictionnaires. Il y a des mots qui sont considérés comme « québécismes » mais, en réalité, ce sont des termes qui sont encore employés en France, indépendamment de la fréquence de leur usage. Selon Meney (2017, 4) on peut trouver plus de 130 faux québécismes dans le *Dictionnaire des Canadianismes*, écrit par Gaston Dulong en 1989. Comme, par exemple : *casser avec quelqu'un* (rompre avec quelqu'un), *chaise musicale*, *courser quelqu'un* (poursuivre quelqu'un), *connaître comme le fond de sa poche*, *définitivement* (certainement), *de seconde main* (d'occasion), *tête de pioche* (personne entêtée), *steak*, *toasteur*....

### 3.1.2. Les québécismes phrastiques.

Comme on l'a signalé avant, le lexique du québécois peut être un peu différente de celui du français standard et les expressions ne font pas exception. On peut les classer en deux : québécismes de structure et de signification :

#### a) De structure :

La forme soutenue des questions est différente de celle de France. Elle consiste à l'inversion verbe sujet.

« « Veux-tsu ? » pour Est-ce que tu veux ? » (Beaumont 1998, 11).

Ce marqueur interrogatif *tu* est prononcé /tsy/.

#### b) De signification :

Dans cette catégorie on a une liste des expressions du français québécois avec leur équivalent en français standard :

- *Être en famille* = être enceinte.

« Elle peut bien tenter de le cacher, on voit bien qu'**elle est en famille** ! » (Gazaille 2009, 21)

- *Être accoté* = vivre en concubinage.

« Mon frère et sa copine ne veulent pas se marier, ils préfèrent **être accotés**. » (Gazaille 2009, 21)

- *Faire le chien de poche* = être aux basques de quelqu'un

« Pas moyen de faire le ménage en paix, elle me suit comme **un chien de poche** depuis ce matin. » (Gazaille 2009, 28)

- *Faire un coup de cochon à quelqu'un* = faire un coup bas

« **Ils m'ont fait un coup de cochon** en ne se pointant pas à l'entrevue alors que je les attendais ! » (Gazaille 2009, 82)

### 3.2. Les emprunts.

Un emprunt est défini comme un « Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé » (*Larousse*).

Toutes les langues évoluent grâce aux emprunts et le québécois n'est pas une exception. Dans le français québécois, on trouve beaucoup d'emprunts des langues amérindiennes (amérindianismes), de la langue inuktitut (inuitismes) et de l'anglais (anglicismes). Toutefois, l'importance de ces emprunts n'est pas la même et le contact entre ces langues s'est fait dans des périodes différentes.

### 3.2.1. Les anglicismes.

Les anglicismes sont très présents dans le québécois. Le contact du québécois avec l'anglais commence quand le Québec devient une colonie britannique au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'anglais la langue officielle. De plus, à cause de la proximité de l'anglais américain, le québécois a été profondément marqué. Pourtant, l'anglais n'a pas seulement influencé le québécois au niveau lexical mais aussi au niveau syntaxique et phonétique. Grâce au contact oral et écrit, l'influence entre les deux langues a été plus profonde (Auger 2005, 40).

Dès la conquête Britannique, les francophones sont vus d'une manière péjorative, c'est-à-dire que les anglophones sont considérés comme étant « supérieurs ». Les francophones essaient de défendre leur langue face à l'anglais mais sans grand succès :

« Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on traitait encore les Québécois francophones avec mépris, en leur lançant des « Speak white, speak English ! » (parlez blanc, parlez anglais !). Ces humiliations profondes ont laissé sur les Québécois comme sur les francophones des autres provinces une empreinte marquant » (Beaumont 1998, 7)

Encore aujourd'hui, au Québec, les anglicismes sont vus d'une façon dépréciative, ce sont des mots qu'ils devraient éviter parce que les anglicismes démontrent la domination exercée sur le québécois. Malgré tout, l'influence de l'anglais est très présente dans le québécois oral et familier.

Selon Colpron (1982, 17) les emprunts de l'anglais peuvent être classifiés en six groupes différents : les anglicismes sémantiques ou de sens, lexicaux, syntaxiques, de morphologie, de phonétique et graphiques.

- Anglicismes sémantiques ou de sens :

Un anglicisme sémantique est « tout ajout de sens à un terme français sous l'influence du sens d'un terme anglais » (Meney 2017, 276).



Dans cette catégorie on trouve des mots comme *change* (monnaie), *charger* (faire payer), *civique* (municipal), *firme* (société), *patrique* (séance d'entraînement), *résidence* (maison), *terme* (mandat)....

« « J'ai passé mon p'tit **change**/ Dans l'trou du téléphone/ Sentiment étrange/ Je rejoins plus personne » (Richard Desjardins, *Et j'ai couché dans mon char*) [petit change : petite monnaie ; anglais small change ; je rejoins, je joins] » (Meney 2017, 278).

Il est très important de remarquer qu'on trouve beaucoup de faux amis dans cette catégorie. Selon Meney (2017, 278), ce sont « des mots d'origine française empruntés par l'anglais, mais dans un sens particulier, et repris avec ce nouveau sens en français québécois ». Par exemple : *carton* qui signifie « cartouche de cigarettes », *détour* qui veut dire « déviation », *table d'hôte* qui est « un menu », *route* qui signifie « ligne ou itinéraire »...

« « Les causes de l'accident ne sont pas déterminées pour le moment. La police a mis en place un **détour** pour la circulation dans le secteur. » (*La Presse*, 23 juillet 2014) » (Meney 2017, 279).

- Anglicismes lexicaux :

Ce sont des emprunts de mots. Selon Meney (2017, 223), on peut les classer en deux catégories différentes :

a) Anglicismes lexicaux sans changement orthographique :

Cette liste est très variée. Par exemple : **bargain** – *bonne affaire*, **bill** – *projet de loi*, **safe** – *coffre fort*, **waiter** – serveur, **fan** – ventilateur, **trailer** – *remorque*, **joke** – *plaisanterie*, **rough** – *dur*, **gambler** – *joueur*...

« « **Gambler** / J'suis un gambler / Ni winner ni loser / J'suis un gambler » (Marc Drouin et Christophe Rose, *Gambler*) » (Meney 2017, 226).

b) Anglicismes lexicaux avec changement orthographique ou phonétiques :

Ces adaptations correspondent à un registre très familier et courant. Normalement, elles sont utilisées aussi par les écrivains. On trouve des mots comme : bin(n)es – beans (un haricot), cenne – cent (centième), dompe – dump (décharge), sloche – slush (neige fondante), toune – tune (chanson)...

« « Il faut se rappeler que le parti était en très mauvaise situation lorsque je suis arrivée. On n'avait plus une “cenne” dans nos coffres. » (*L'Actualité*, 15 septembre 2011) » (Meney 2017, 236).

- Anglicismes syntaxiques :

Les anglicismes syntaxiques sont des traductions littéraires de l'anglais au français québécois. Par exemple : on entend *la fille avec laquelle je sors*, traduit directement de « the girl I go out with », au lieu de « la fille avec laquelle je sors » (Beaumont 1998, 14).

Dans cette catégorie, on observe aussi des verbes qui sont employés avec des prépositions distinctes. Par exemple : *demander pour* au lieu de « demander de » (to ask for), *réserver pour* à la place « de réserver à » (reserved for), *passer sur la lumière rouge* pour « passer au feu rouge » (to pass on red light), *siéger sur* au lieu de « siéger à » (to sit on) ...

« « Du châssis [de la fenêtre], je la vois, la lumière [le feu de circulation]. Et je peux dire que j'en vois 8 à 10 **passer sur la lumière rouge** à tous les jours » (Société Radio-Canada, 8 janvier 2012) » (Meney 243).

On doit remarquer l'utilisation de la voix passive à la place de la voix active : *être intéressé à* au lieu de « s'intéresser à » (to be interested in), *à être complété* en guise de « à compléter » (to be completed), *être répondu par* au lieu de « ils ont répondu » (to be answered by)...

« « Le service de police a publié une moyenne de ses délais d'intervention. Les appels de priorité 1 **ont été répondus par** un agent en 6,4 minutes. » (Le Droit, 28 mai 2002) » (Meney 2017, 246)

- Anglicismes morphologiques :

Ce sont des mots changés par l'interaction (interférence) de l'anglais dans la catégorie grammaticale, le suffixe ou le radical (Meney 2017, 212) :

a) Les calques morphologiques : *magasinage* – shopping, *piquetage* – picketing, *contracteur* – contractor, *scripteur* – writer...

« « On ne demande pas grand-chose. Ça ne nous tente pas vraiment d'être ici à faire du **piquetage**. On aimerait seulement que nos salaires suivent le coût de la vie. » (La Tribune, 28 octobre 2013) » (Meney 2017, 212).

- b) Différentes suffixes : *-eur* au lieu de *-ant* (*voteur* - voter, *contracteur* - contractor, *nettoyeur* - cleaner...), *-eur* en guise de *-ateur* (*transformeur* - transformer, *adapteur* - adapter, *installeur* – installer...)

« « L'orage a été très violent, la foudre a frappé un **transformeur** près du terrain, qui a été plongé dans le noir. » (Le Nouvelliste, 2 août 2006) » (Meney 2017, 214).

- c) Création des verbes à partir d'un nom ou un adjectif : *carter* – to card, *initialer* – to initial, *contracter* – to contract, *retraiter* – to retreat...

« « On n'a pas Le Droit de **contracter** au Québec si on n'a pas notre licence de contracteur en bonne et due forme. » (Société Radio-Canada, Enquête, 4 mars 2010) [de signer contrats] » (Meney 2017, 219).

- Anglicismes phonétiques :

Les emprunts phonétiques sont « des termes anglais qui ont été adaptés phonétiquement au québécois » (Beaumont 1998, 14).

Voici des exemples : *bécosses* (blackhouse) qui signifie « les cabinets », le mot *slaque* (slack) signifiant « relâché ou lâche », *souompe* (swamp) qui est « un marécage », *paparmane* (peppermint), qui désigne « les pastilles de menthe » ...

- Anglicismes orthographiques (de graphie) :

« Par anglicisme orthographique, il faut entendre toute interférence de l'orthographe anglaise sur l'orthographe française » (Meney 2018, 221). Normalement, ces « emprunts orthographiques » sont des erreurs commises par les Québécois à cause de son bilinguisme et du constant approche à la langue anglaise. Ils peuvent être classés par ;

- a) les erreurs de voyelle : *example* (substitution de la voyelle « e » par « a »), *correspondence* (substitution de la voyelle « e » par « a »), *language* (addition de la lettre « a » dans le mot), *futur* (addition de la lettre « e » à la fin du mot) ...
- b) les erreurs de consonne : *dancer* (substitution de la consonne « s » par « c »), *comfort* (substitution de la consonne « n » par « m »), *connexion* (substitution des

consonnes « ct » par « x »), *hazard* (substitution de la consonne « s » par « z »), *négotiable* (substitution de la consonne « s » par « t »), *marriage* (addition d'un double « r »), *broccoli* (addition d'un double « c »), *apartement* (suppression du consonne « p »), *domage* (suppression du consonne « m ») ...

### 3.2.2. Les inuitismes et les amérindianismes.

Les inuitismes sont des emprunts tirés de la langue Inuite. « L'inuktitut est une langue autochtone de l'Amérique du Nord parlée dans l'Arctique canadien... L'inuktitut est une langue polysynthétique, ce qui signifie que les mots tendent à en être plus longs et de structure plus complexe que ceux de l'anglais ou du français » (Compton, 2016).

Actuellement, cette langue n'a pas plus de 40.000 locuteurs, dont 30,8% habite à Québec. Ils ont deux systèmes d'écriture différents : l'un est formé par des symboles<sup>2</sup> représentant des syllabes et des consonnes, et l'autre est l'alphabet romain, qui est moins employé.

Il convient de souligner que le nom « inuktitut » fait référence au dialecte ou groupe dialectal de l'Est du Canada ; cependant, « la langue inuite » est employée pour désigner tous les dialectes qui forment cette langue. Toutefois, ces termes sont utilisés seulement par les « non-Inuits », c'est-à-dire, par les non-locuteurs de ces langues. Les Inuits donnent des noms différents à leur langue : inuttitut (au Nunavik), inuttut (au Nunatsiavut)...(Compton 2016).

Les amérindianismes sont des mots qui viennent des langues amérindiennes, c'est-à-dire, des langues autochtones de l'Amérique. Cette population était déjà présente dans le continent avant la colonisation de la France. Il y a plusieurs langues amérindiennes et la plupart sont parlées par très peu de locuteurs. Les plus connues sont l'ojibwé, l'algonquin, l'Outaouais, le cri, le micmac, le montagnais, l'attikamek, l'abénaquis... appartenant à la famille algonquienne ; et le huron et divers dialectes iroquois qui appartiennent à la famille iroquoïenne.

Le contact du français avec ces langues s'est surtout établi au XVIIe siècle. C'est pour cela que les emprunts que le québécois conserve des langues amérindiennes sont principalement des noms de faune et de flore puisqu'ils ne connaissaient pas les animaux et les plantes de ce territoire quand ils sont arrivés. Après le XVIIe siècle, le

---

<sup>2</sup> Voir annexe. Image 1 et 2.

contact entre les immigrants et la population indigène se réduit considérablement. Tout au contraire de l'anglais, leur contact était seulement oral parce qu'ils n'avaient pas de tradition graphique et, par conséquent, cela a réduit les possibilités d'avoir plus d'emprunts de ces langues dans le québécois (Lanthier 1999, 4).

Il convient néanmoins de souligner que la majorité des emprunts utilisés dans les siècles antérieurs, sont actuellement désuets. Toutefois, quelques emprunts qui se sont produits au XVIIe siècle ont survécu et, encore aujourd'hui, ils sont employés dans le parler québécois.

Également on doit souligner que les emprunts des langues amérindiennes, tout au contraire que les anglicismes, ne sont pas aperçus d'une manière péjorative (Lanthier 1999, 4).

Selon Meney (2017, 166), on peut classer ces emprunts en cinq catégories différentes :

1) La faune :

- *Achigan* : mot d'origine algonquienne (*ashigan*) qui désigne des poissons comestibles.
- *Cacacoui* : c'est un canard marin qui se trouve en Amérique en hiver et dans les régions arctiques d'Amérique, Asie et Europe en été. Son étymologie est algonquienne.
- *Carcajou* : mot montagnaise qui désigne un animal, le glouton.
- *Caribou* : mot d'origine micmaque qui désigne une espèce de cervidés, connue en Europe comme « renne ».
- *Pekan* : c'est un espèce de martre. Le mot *pekan* vient de la famille algonquienne.

2) La flore et ses fruits :

- *Atoca* : nom pour désigner l'airelle canneberge et ses fruits. Il est d'origine iroquoienne.
- *Chicouté* : c'est une espèce de ronce du nord du Québec. Son origine est montagnaise.
- *Mascou*, *Mascouabina* : les deux sont d'origine montagnaise et désignent un arbuste indigène et ses fruits trouvés au Québec.

- *Pénac* : mot d'origine abénaquise employé pour désigner une plante indigène qui produit des tubercules.
- *Pimbina* : il désigne des viornes et ses fruits rouges. Ce mot vient de la famille algonquienne.

### 3) Les toponymies :

- *Canada* : ce mot vient de la langue iroquois /kanata/, qui signifie « village ou maisons ».
- *Québec* : son étymologie est algonquienne et signifie « là où le fleuve se rétrécit ».
- *Abitibi* : mot algonquin qui veut dire « où les eaux se divisent ».
- *Saguenay* : ce mot vient de la langue algonquienne et signifie « eau qui sort ».
- *Chicoutimi* : mot montagnais qui signifie « fin des eaux profondes ».

### 4) Les gentilés :

- *Abénaqui*
- *Micmac*
- *Naskapi*
- *Outaouais* : (en anglais *Ottawa River*)

### 5) Des objets divers :

- *Rabaska* : avant, il désignait un grand canot utilisé pour explorer des territoires et capable de transporter des chargements et plus de dix personnes tandis que maintenant c'est un grand canot à loisir pour descendre la rivière. Son étymologie est algonquienne.
- *Babiche* : mot d'origine micmac qui désigne une « peau non tannée, généralement de caribou, de chevreuil, d'orignal, d'anguille, découpée en fines lanières et servant traditionnellement à la fabrication de raquettes, de sièges, de vêtements et de chaussures » (*Dictionnaire Usito*).
- *Cométique* : ce mot vient de la langue inuktitut et signifie grand traîneau inuit.

Selon Dugas (2021), il y a eu un processus de « désamérindianisation toponymique ». Avant, on pouvait trouver plus de toponymes et gentilés dans le québécois, tirés des langues amérindiennes et de la langue inuite mais, à cause de la difficulté de leur graphie et de leur prononciation, ils ont été remplacés par des toponymes français.

### 3.3. Les archaïsmes.

Premièrement, comme Meney (2017, 159) souligne on doit distinguer un archaïsme, qui est un terme qui n'est plus employé, d'un terme vieilli, qui est encore employé mais rarement.

Les archaïsmes dans le québécois sont « d'anciens mots français importés de France au XVIIe siècle et qui, depuis, sont tombés en désuétude » (Beaumont 1998, 12). Mais, bien sûr, ils ne sont plus employés dans le français de France.

Voici des termes considérés archaïques en français standard mais qui sont encore d'usage au Québec : *s'adonner* (se présenter), *bûcher* (abattre du bois), *catin* (poupée, jolie fille), *chaudron* (casserole), *défaite* (excuse), *fève* (haricot), *jaser* (bavarder, parler), *niaiser* (perdre son temps), *réchapper quelqu'un* (sauver quelqu'un), *vitre* (verre)...

« « On nous avait donné des terres/ On a **bûché** on s'est mis à terre/ Bâti la maison le presbytère » (George Dor, *Le pays d'où je viens*) » (Meney 2017, 159)

« « Je vous entend **jaser** / Sur le perron des portes / Et de chaque côté / Des cléons des clôtures » (Gilles Vigneault, *Les gens de mon pays*) [cléon, pour clayon : porte à claire-voie ; mot acadien] » (Meney 2017, 159).

On peut trouver aussi des constructions considérées archaïques comme : *se fier sur* (se fier de), *à l'heure que*, *au moment que*, *le soir que*, *les années que*...

« « Pour que la société change, il faut que la base change. Arrêtons de **se fier sur** le gouvernement pour avoir un comportement responsable dans notre société. » (*Le Nouvelliste*, 23 décembre 2011) » (Meney 2017, 102)

« « J'veux de l'amour/ **Au moment que** j'le dis, à la place que je suis » (Robert Charlebois) [ou moment où... à l'endroit où...] (Meney 2017, 135)

On doit signaler aussi que, selon Meney (2017, 160), il y a des archaïsmes considérés comme des « anglicismes de maintien ». Ce sont des termes encore présents en français québécois à cause des similitudes avec l'anglais. C'est le cas de *une couple de* (a couple of) qui, en français standard, désigne seulement deux objets, tandis qu'en français québécois c'est plutôt deux ou trois. On trouve aussi les termes : *s'ajuster* à (to adjust), *breuvage* (beverage), *bris* (breach), *délai* (delay), *face* (face), *favoriser* (to favor), *mappe* (map), *médecine* (medicine), etc.

#### 4. Approche comparative avec le français continental.

Le français québécois et le français de France comportent beaucoup de similitudes dans la langue parlée et orale. Les différences ressortent surtout dans les champs du lexique et de la phonétique où on trouve une longue liste. Dans les champs de la syntaxe et de la morphologie, il y a plus de similitudes (Martel 1996, 14).

Premièrement, on doit comprendre les différences entre le français de référence, le français de France et le français québécois :

Le français de *référence* est « le noyau de la langue (mots, sens, emplois...) largement employé par les francophones. Ce français de référence est celui auquel se « réfère » tout francophone, qu'il soit Français, Belge, Suisse, Québécois, etc... Le français de *référence* sert de point de comparaison et ne constitue pas en soi même la norme du français » (Martel 1996, 18).

Le français de France est la langue parlée en France, c'est-à-dire, la variété utilisée seulement dans ce territoire et, normalement, réduite à la ville de Paris.

Et le français québécois, comme on a déjà vu, est une variante du français parlée uniquement au Québec.

Dès l'arrivée de la langue française au Canada, chaque langue a continué à évoluer et, par conséquent, actuellement, on trouve des traits différents dans chacune.

Dans cette catégorie on observe un trait très caractéristique et distinctif du français québécois qui sont les faux amis :



Normalement, les faux amis sont des mots qui, appartenant à deux langues différentes, ont la même forme ou une forme similaire mais leurs significations sont distinctes. Dans ce cas, le français et le québécois sont « la même langue » mais, comme ils ont évolué séparément, on trouve des « faux amis » qui peuvent créer des problèmes au moment de se comprendre entre eux (Meney 2017, 163).

Voici une liste des faux amis : *balayeuse* (aspirateur, en français c'est un voiture de nettoyage), *bêtises* - dire des bêtises à quelqu'un (dire des injures), *charrue* (chasse-neige), *dactylo* (machine à écrire), *dîner* (déjeuneur), *espadrille* (chaussure de course à pied), *insignifiant* (stupide), *innocent* (imbécile), *poêle* (cuisinière), *souper* (dîner), etc.

« « Un homme, une femme sur le trottoir d'en face/ Se pitchent des chars de **bêtises** en plainte face » (Michel Rivard, *Parlant de Paix*) [se pitchent des chars de bêtises : se lancent des tombereaux d'injures en plein face ; en plein visage] » (Meney 2017, 164).

« « Y'en bien des plus grands/ Et des plus colorés/ Qui ont l'air **insignifiants**/ Quand tu t'mets à parler » (Lynda Lemay, *Drôle de Mine*) » (Meney 2017, 164).

Comme Meney (2017, 164) signale, parfois on trouve des situations formidables où les sens des mots peuvent nous confondre, comme, par exemple :

« « Cinq voitures sont aussi entrées en collision avec une **charrue** sur la route 138 à Neuville. » (Le Soleil, 14 mars 2001) [avec un engin de déneigement/ chasse-neige] » (Meney 2017, 164)

## 5. Les particularités de la phonétique.

Le québécois est une variante de la langue française très particulière et sa phonétique n'est pas une exception. Comme Meney signale (2017, 13) « Le français québécois se caractérise par : 1) des modifications de voyelles ; 2) des apparitions de voyelles ou de consonnes intercalaires ou épenthétiques ; 3) des chutes de voyelles ou de consonnes (sous l'influence du rythme d'élocution) afin de faciliter la prononciation».

Ce sont les québécois qui ont redessiné un modèle du parler « correct » qui, selon Martel (1996, 89), est un mélange entre le « vieux québécois » et le français

européen. Aussi, ce sont surtout les locuteurs de radio qui ont influencé l'usage de ce parler québécois « correct ».

### 5.1. Les traits prosodiques.

Selon Martel (1996, 90) on observe différents traits prosodiques très caractéristiques du français québécois :

- a) Dans quelques mots à plusieurs syllabes, les syllabes intermédiaires s'abrègent ou s'effacent. Par exemple dans les mots : catéchisme - cat(é)chisme, oreiller - or(e)iller, raccommoder - racc(o)mmoder, professeur - prof(e)esseur...
- b) Ils ont une tendance à se prononcer de façon demi-longue surtout avec des syllabes non-accentués dans trois cas :
  - 1) les voyelles /a/ et /e/.
  - 2) les voyelles nasales.
  - 3) les voyelles qui sont allongées par les consonnes /j/, /t/ et /z/.

Par exemple, dans les mots : *tomber, pinceau, pâté, maison, banquet, neiger...*

### 5.2. Les voyelles.

Dans cette partie, on va analyser les différentes prononciations des voyelles entre le français québécois et le français standard. Bien qu'il s'agisse de la même langue, la prononciation peut être très distincte.

#### 5.2.1. La voyelle /a/.

Selon Meney (2017, 14) quand la voyelle /a/ se trouve à l'intérieur des mots, elle peut avoir trois variantes différentes :

- a) [ɔ :] ; *gagner* [gɔ:ɲe], *gâteaux* [gɔ:to], *carré* [kɔ:ʁe]...

C'est la première variante québécoise, l'articulation de cette voyelle au timbre long est dans la partie postérieure de la bouche.

- b) [ɑ :] ; *gagner* [ga:ɲe], *gâteaux* [ga:to], *carré* [ka:ʁe]

Cette deuxième variante québécoise est aussi articulée dans la partie postérieure de la bouche mais un peu plus en avant et avec les lèvres plus ouvertes.

On doit souligner la possibilité de trouver des graphies différentes pour remarquer la prononciation populaire québécoise : [â] ou même [ô], *câlisse* / *côlisse* (calice), *diâble* (diable)...

« « Jusqu’au moment où je te rencontre, t’es mieux de fermer ta **câlisse** de gueule. » (Société Radio-Canada, Le Téléjournal, 19 octobre 2011) [ta putain gueule ; c’est un syndicaliste qui parle] » (Meney 2017, 14)

c) [a] ; *agile, embrasser, chapeau...* ou même dans les mots *gagner, gâteaux, carré...*

On entend très souvent cette prononciation du français standard.

En outre, quand la voyelle /a/ se trouve en fin de mot, elle présente aussi trois variantes :

a) [ɔ] ; *tabac* [tabɔ], *Canada* [kanadɔ], *drap* [dʁɔ], ...

Cette première variante est prononcée très en arrière dans la bouche.

b) [ɑ] ; *tabac* [tabɑ], *Canada-* [kanada], *drap* [dʁɑ]...

Cette deuxième variante est prononcée avec la bouche plus ouverte. Elle a presque disparu en français standard.

c) [a] ; *tabac* [taba], *Canada* [kanada], *drap* [dʁa], ...

Ces deux variantes québécoises nous permettent de faire des rimes impossibles de trouver avec la prononciation du français standard, par exemple : *bord* /bɔːʁ/ et *guitare* /gitɔːʁ/

« « Bébé ! bébé ! m’as tout faire ça, su mon **bord**/ Pis toé, t’iras jouer d’la **guitare** » (Plume Latraverse, *Scènes de la vie conjugale*) [m’as : j’vais ; su mon bord : de mon côté] » (Meney 2017, 15).

### 5.2.2. La voyelle /ɛ/.

Selon Bigot (2012) on peut remarquer trois prononciations différentes pour cette voyelle :

Elle peut être prononcée comme une [e] fermée au lieu de la prononciation [ɛ] propre du français standard. Toutefois, cette prononciation est vue d’une manière archaïque et populaire. Par exemple dans les mots : *bière* - **bière**, *mère* - **mère**, *père* - **père**...

« « D’habitude, j’ai l’air de ta **mère** mais quand tu mets ça, j’ai l’air de la **mère** de ta **mère** » (Michel Tremblay, *La grosse femme d’à côté est enceinte*) » (Meney 2017, 20)

On observe aussi une prononciation très populaire [æ], seulement au finale du mot et en syllabe ouverte : *jamais* – **jama** / **jama’**, *parfait* – **parfa** / **parfa’**, *lait* – **la**, **la’**, *après* – **apra** / **apra’**...

« « Si tu m’ramènes che nous, j’te donne mon horn pis j’te donne mon char. Une fois rendu là, j’en aurai pu **jama** besoin » (Benoît Jutras, citant Michel Vézina, *Anges vagabonds, Voir*, 22 septembre 2005). [che nous : chez nous ; mon horn : ma trompette ; mon char : ma bagnole] » (Meney 2017, 21).

La voyelle [ɛ] peut être aussi prononcée [a] : *énerver* – **énarver**, *merde* – **marde**, *personne* – **parsonne**, *certain* – **çartain**...

« « Je pense que les religions, dans ce qu’elles ont d’intéressant, c’est-à-dire la partie philosophique – moi, la partie culte, la partie dogmatique “**m’énarve**”, m’énarve - ; je ne suis pas obligée... je fais très bien ma vie sans ça. » (Société Radio-Canada, *Second Regard*, 5 juillet 2009) » (Meney 2017, 18)

### 5.2.3. La voyelle /ə/.

Parfois on trouve la prononciation [e] au lieu de [ə], comme dans les mots : *guenille* – **guénille**, *dehors* – **déhors**, *bedaine* – **bédaine**...

« « Le Père Noël n’était pas seul à avoir la **bédaine** ronde. Les quelque 200 mères Noël qui l’entouraient portaient dans leur bedon arrondi le plus beau cadeau. Un cadeau qu’elles débatteront dans quelques semaines. » (*La Presse*, 25 novembre 2011) [des femmes enceintes] » (Meney 2017, 17)

### 5.2.4. Les voyelles /i/, /y/ et /u/.

Selon Bigot (2020), ces voyelles sont souvent prononcées plus relâchées en français québécois mais, seulement quand elles se trouvent en fin de mot et suivies par des consonnes non-allongantes.<sup>3</sup>

a) La voyelle [i] est plutôt prononcé [I] dans les mots *vite*, *vide*, *film*, *riche*, *lisse*...

---

<sup>3</sup> Ce sont tous les consonnes à exception de /r/, /vr/, /v/, /z/ et /ʒ/. (Bigot, 2012)

b) La voyelle [y] devient [Y]. Par exemple : *lutte, jupe, brune, une, prune, légume...*

Par ailleurs, on peut trouver des graphies différentes pour ces mots : *brune (breune), prune (preune), légume (legueume), une (eune)...*

« « Ces incendies ont dévasté 457 039 hectares en 1992, environ deux fois moins que l’an passé où on enregistrait **eune** perte de 803 382 hectares. » (*Le Soleil*, 24 juillet 1992) » (Meney 2017, 21)

c) La voyelle [u] prononcée [ʊ]. On observe cette prononciation dans les mots *soupe, route, foule, bouc, pouce, bouche...*

Toutefois, selon Meney (2017, 21), le son [ʊ] est très similaire du son [ɔ], écrit souvent /o/ et /ou/.

« « Quelle ne fut pas ma surprise quand je regarde par la fenêtre pour m’apercevoir que je me suis fait voler une chaise... Je sors pour demander aux nombreuses personnes à l’extérieur si elles ont vu quoi que ce soit et **totes** me répondent « non ». » (*La Presse*, 31 juillet 2005) [totes : toutes] » (Meney 2017, 22)

On doit remarquer que ce processus de relâchement s’est produit chez beaucoup de locuteurs même avec les syllabes fermées, sans tenir compte de leur position dans les mots. Par exemple : *biscuit* prononcé [biskʊi], *boulevard* qui devient [bɔlvɑ:r], « *vulgaire* » prononcé [vɔlgɛ:r], etc. (Bigot 2020).

### 5.2.5. Les voyelles nasales

Tandis que le français de France a maintenu seulement trois voyelles nasales (/ã/, /ẽ/ et /ĩ/), le québécois a quatre (Meney 2017, 24) :

1) /ĩ/, qui devient [ã̃] nasalisée en français québécois parce qu’elle est prononcée plus en avant qu’en français standard. Par exemple les mots : *banc* - [bã̃], *gant* - [gã̃], *cent* - [sã̃], etc (Bigot 2020)

On remarque aussi la prononciation [ã] au lieu de [ã̃].

2) / $\tilde{\epsilon}$ / est plus fermée en québécois - [ $\tilde{\epsilon}$ ]. « Cela explique le nasilleme<sup>4</sup> que produit une prononciation québécoise marquée aux oreilles d'un francophone non québécois » (Meney 2017, 24).

Par exemple : *main* - [m $\tilde{\epsilon}$ ], *bain* - [b $\tilde{\epsilon}$ ], *vingt* - [v $\tilde{\epsilon}$ ], etc. (Bigot 2020)

3) / $\tilde{\text{œ}}$ / qui « n'existe pas » en français standard, autrement dit, elle n'est pas utilisée en français de France.

4) / $\tilde{\text{ɔ}}$ / est prononcé d'une manière plus ouverte qu'en français de France.

### 5.2.6. Les voyelles longues

Alors qu'en français standard la différence entre les voyelles longues et courtes n'est pas très populaire, en français québécois on observe qu'on a conservé ces voyelles longues : / $\epsilon$ :/, / $a$ :/, / $i$ :/ et / $u$ :/. (Dumas 2021)

Par exemple : en québécois les mots *bête* [ $\epsilon$ :] et *bette* et *pâte* [ $a$ :] et *patte* ont des prononciations différentes tandis qu'en français standard, elles sont plutôt similaires.

Comme Dumas (2021) le dit, les voyelles longues / $i$ :/ et / $u$ :/ sont des emprunts anglais déjà très présents en français québécois, par exemple les mots *cool* et *cheap*.

Ainsi on remarque que les voyelles brèves sont allongées, pas diphtonguées, devant les sons [v] et [ʒ] ; *fleuve*, *loge*...

### 5.2.7. La diphtongaison des voyelles.

Ce trait est très caractéristique du français québécois. Ce sont « des voyelles dont le timbre change en cours d'émission » (Vaupot 2017, 335).

On remarque la diphtongaison des voyelles surtout avec les voyelles longues. Il y a certains voyelles longues [ $\epsilon$ ], [ $a$ ], [ $o$ ], [ $\text{ɔ}$ ], [ $\tilde{\epsilon}$ ], [ $\tilde{\text{œ}}$ ], [ $\tilde{\text{ɔ}}$ ] et [ $\tilde{a}$ ], qui en syllabe fermée, peuvent être diphtonguées :

1) [ $a$ ] ; *pâte* [pa $\text{ɔ}$ t] / [pa:t]

2) [ $o$ ] ; *zone* [zo $\text{ɔ}$ n] / [zo:n]

---

<sup>4</sup> « Prononciation caractérisée par une nasalisation de la chaîne sonore qui résulte d'une fermeture incomplète de l'isthme pharyngo-nasal pendant l'émission de la parole ou de la voix chantée. » (Larousse)

- 3) [œ] ; peur [pœʁ] / [pœ:r]
- 4) [ø] ; neutre [nœʔt] / [nø:tr].

Selon Meney (2017, 23) on observe cette diphtongaison des voyelles longues devant la consonne /r/ allongante :

- 1) [ɑ:] ; *canard, barre, tard...* → [ɑ<sup>u</sup>]
- 2) [ɛ:] ; *mère, père, cher...* → [ɛ<sup>e</sup>]
- 3) [ɔ:] ; *nord, fort, sport...* → [ɔ<sup>u</sup>]
- 4) [œ:] ; *heure, cœur, peur...* → [œ<sup>œ</sup>]

« « Saviez-vous que pour décrocher un rôle dans certaines émissions pour adolescents, de jeunes comédiens se voient obligés d'embaucher un « coach » pour leur apprendre... à mal parler ? À dire par exemple « moé » plutôt que « moi », « ma **maère** » plutôt que « ma mère », « m'â y aller » plutôt que « j'vais y aller ». » (la journaliste Lysiane Gagnon, *La Presse*, 21 mars 1996) » (Meney 2017, 23).

Ainsi, selon Vaupot (2017, 335) les voyelles brèves [a], [ɛ], [ɔ] et [œ], allongées par les consonnes [r] et [z] en syllabe accentuée, peuvent aussi être diphtonguées :

- 1) [ɛ] ; père [pœʁ] / [pɛ:r].
- 2) [ɔ] ; fort [fœʁ] / [fɔ:r].

### 5.2.8. L'harmonisation vocalique.

Selon Meney (2017, 24) on trouve dans certains mots, des cas d'harmonisation vocalique ; phénomène où certaines voyelles changent leur prononciation ou sont modifiées parce qu'elles subissent l'influence d'autres voyelles.

#### 5.2.8.1. La voyelle /e/

Cette voyelle peut être transformée en [ə]. Par exemple, le mot **bébé** :

« « Vous avez voulu avoir un **bebé** à l'âge où que les autres femmes commencent à être grands-mères. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) » (Meney 2017, 25)

Et, aussi, en [i] : *créature* - **criature**, *généicien* - **géniticien**, *efféminer* - **effiminer...**

Par exemple : « « Défendez un employé **effeminé** qui fait rire de lui. » (Les Affaires, 25 juin 2011) [contre les discriminations et le harcèlement en entreprise] » (Meney 2017, 25)

On remarque aussi que cette voyelle a un double timbre (Martel 1996, 91) :

- 1) Un /e/ ouvert : tette, bette, belle...
- 2) Un /e/ très ouvert : tête, bête, bêle...

#### 5.2.8.2. La voyelle /i/.

On observe deux prononciations différentes de la voyelle /i/ :

- 1) La prononciation [e], par exemple dans les mots : *bicycle* - **bécyc'** (**bécique**), *visiter* - **vésiter**, *diminuer* - **déminuer**, *ridicule* - **rédi-cule**...

« « Pourtant aussi **rédi-cule** que cela puisse paraître, cette mère serait exonérée d'une partie de ses frais de garde, si, même sans nécessité, elle confiait le soin de ses enfants à d'autres mains, pour prendre un emploi à l'extérieur. » (*La Presse*, 22 février 1989) » (Meney 2017, 28).

- 2) La prononciation [ə] comme dans les mots : *habitude* - **habetude**, *pilule* - **pelule**, *ministre* - **menisse**, *nourriture* - **nourreture**...

« « On m'avait conseillé de rester moi-même. Mais en télé, il faut changer plein de choses, y compris sa prononciation. Je n'avais jamais réalisé que je disais *minute* au lieu de *minut*. » (*Le Droit*, 26 octobre 1998) [confiance d'un ancien syndicaliste devenu animateur de télévision]. » (Meney 2017, 26)

#### 5.2.8.3. La voyelle /u/.

Elle peut être prononcée comme un [ə]. Par exemple dans le mot *soucoupe*, qui devient **secoupe**.

« « Il a débarqué à Ottawa avec une cargaison de pots en céramique, de tasses et de **secoupes** pour une valeur de 20 000 \$. » (*Le Droit*, 2 janvier 1996) » (Meney 2017, 28)

### 5.3. Les consonnes.

Comme on l'a déjà explicité avec les voyelles, la prononciation des consonnes peut être aussi un peu différente entre le français standard et le français québécois.



### 5.3.1. L'affrication des consonnes /t/ et /d/.

Les consonnes /t/ et /d/ suivies des voyelles hautes [i] et [y] deviennent [ts] et [dz], c'est-à-dire, on ajoute « s » après /t/ et « z » après /d/ (Beaumont 1998, 7). Par exemple les mots dimanche (*dzimanche*) ou petit (*petsit*) et la question « qu'est-ce que tu dis ? » est prononcé « qu'est-ce que *tsu dzi* ? ».

« « Certaines particularismes québécois sont si couramment utilisés qu'ils ne sont pas considérés comme fautifs même s'ils écartent du modèle standard. Ainsi de « petit », que nous persistons tous à prononcer « **petsi** » plutôt que d'y aller d'un « t » qui claque ! » (la journaliste Josée Boileau, *Le Devoir*, 16 janvier 2006) » (Meney 2017, 33).

### 5.3.2. La consonne /t/.

Normalement, en français québécois cette consonne est maintenue en position finale (Bigot 2020). Par exemple dans les mots : *bout, dret, fait, lit, nuit, tourniquet, plat...* ou on peut trouver les graphies **boutte, drette, faite, litte, nuite, tourniquete, plate ou platte**.

« « Dans son univers de chansonnier, un lit est un « **litte** », moi, c'est « moé », et les mots anglais peuvent. Sa langue sonne vrai. » (La Presse, 29 mars 2008) [chansonnier : auto-compositeur-interprète] » (Meney 2017, 34).

En plus, la consonne /t/ suivie d'un yod peut être prononcée comme un [k] (Meney 2017, 34). On trouve cette prononciation dans des mots comme : *chantier (chanquier), tabatière (tabaquièr), tourtière (tourquièr)...*

« « Ce spectacle semble une fontaine de Jouvence pour la centaine de personnes qui y participent. Du négatif : plus méprisante que drôle la caricature de notre « parlure » régionale qui a fait de notre tourtière une « **tourquièr** » (ouch !) et les nombreux « là, là, là ». » (Le Quotidien, 21 août 2008) [Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ; ouch !: aïe !, ouille !; anglais ouch !]. » (Meney 2017, 36)

### 5.3.3. La consonne /r/.

La consonne /r/ a plusieurs prononciations différentes. Cependant, selon Dumas (1974, 19), les trois plus importantes sont :

1) Le [r] roulé ; qui est plus commun dans la région de Montréal. Toutefois il est de plus en plus vu d'une manière péjorative et donc, il s'utilise moins actuellement qu'auparavant. Comme Reguigi (120) signale, ce [r] roulé était présent dans le français ancien, emprunté à l'espagnol.

« « Pendant la répétition, René Richard Cyr demandait à une comédienne de ne pas trop rouler ses « r ». « Sors de l'Est de la ville, c'est pas du Michel Tremblay », disait-il » (La Presse, 11 février 1995). [René Richard Cyr : metteur en scène ; Michel Tremblay s'est illustré en dépeignant les personnages et le langage populaires de l'Est de la ville de Montréal]. » (Meney 2017, 36)

2) Le /r/ uvulaire, [ʁ], c'est-à-dire, le r « standard » du français.

3) Le /r/ anglais ou rétroflexe [ɹ]. On doit souligner que ce r est un emprunt anglais. Il est souvent utilisé dans des mots comme *mur*, *tour*, *pire*...c'est-à-dire quand le mot finit par une voyelle suivie d'un r.

#### 5.3.4. La consonne /g/.

Selon Meney (2017, 33) cette consonne peut être transformée en [k]. Cet usage est très commun. Par exemple : *fatiguer* qui est prononcé « **fatiquer** » et aussi leurs mots dérivés, *fatigant* qui devient « **fatiquant** » et *fatigué* prononcé « **fatiqué** ».

« « Usain Bolt, l'homme le plus rapide du monde, a annoncé son retrait d'une rencontre d'athlétisme en Corée du Sud à cause de la **fatigue** » (La Presse, 11 de septembre 2009) » (Meney 2017, 33).

On trouve aussi la prononciation [j]. Toutefois, c'est une prononciation très archaïque. On peut la rencontrer, par exemple, dans les mots : *baguette* prononcé « **bayette** » et *maigre* qui est prononcé « **maiy** ».

#### 5.3.5. La consonne /ŋ/.

Un changement très récent est l'ajout de la consonne nasale /ŋ/ au parler québécois. C'est un emprunt anglais qui vient du suffixe **-ing**. Cette prononciation est surtout présente dans des mots empruntés des autres langues tels que *bunker* qui vient de l'allemand et *flamenco* de l'espagnol (Dumas 2021).

## 6. Conclusion

Comme nous avons déjà signalé dans l'introduction, ce travail avait pour but de remarquer les différences au niveau du lexique et la phonétique entre le français de France et le français québécois. Il nous a permis d'observer les traits les plus distinctifs du français québécois et de découvrir ses caractéristiques les plus remarquables.

Grâce aux différentes influences des langues tels que l'anglais, l'inuktitut et les langues amérindiennes, le français québécois est une variante de la langue française avec un lexique assez différencié de celui du français standard. La conservation des mots des langues amérindiennes, l'influence de l'inuktitut et tous les différents emprunts anglais ont fait que cette variante du français est de plus en plus éloignée du français standard.

On a également observé que, dans le domaine de la phonétique, il y a beaucoup de traits distinctifs : la conservation des voyelles nasales, la diphtongaison des voyelles, la longueur des quelques voyelles, la réalisation de l'harmonisation vocalique, la prononciation plus relâchée des voyelles /i/, /y/ et /u/, l'affrication des consonnes /t/ et /d/, les différentes prononciations de la consonne /r/ tels que le [r] roulée ou le [ʀ] rétroflexe, la prononciation de la consonne nasale [ŋ] ...

Comme il arrive en général avec les langues, la variante québécoise du français, a continué toujours d'évoluer dès son arrivée au Canada, et le fait encore aujourd'hui.

## 7. Bibliographie

DICTIONNAIRES :

Colpron, Gilles (1982). *Le Dictionnaire des anglicismes*. Montréal : *Dictionnaire Québécois*.

*Dictionnaire Québécois*. Publication en ligne : <https://www.dictionnaire-quebecois.com/definitions-a.html>

Dulong, Gaston. (1989). *Dictionnaire des canadianismes*. Montréal : Larousse.

Cajolet-Laganière, Hélène ; Martel, Pierre et Masson, Chantal-Édith (2013). *Dictionnaire Usito*. Université de Sherbrooke. Publication en ligne : [Dictionnaire Usito \(usherbrooke.ca\)](http://usherbrooke.ca)

Compton, Richard (2016). « Inuktitut », dans *L'encyclopédie canadienne*. Publication en ligne : <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/inuktitut>

Meney, Lionel (1999). *Dictionnaire québécois français. Mieux se comprendre entre francophones*. Montréal : Guérin.

#### MONOGRAPHIES :

Auger, Julie (2005). « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec » dans, Valdman, Albert ; Auger, Julie et Piston-Hatlen, Deborah (2005). *Le Français en Amérique du Nord, État présent*. Québec : Les Presses de l'université Laval.

Beaumont, Jean-Charles (1998). *Le québécois de poche*. Chennevières-sur-Marne : Assimil.

Behiels, Michael D. ; R. Hudon (2015). Loi 101 (Charte de la langue française) dans *l'Encyclopédie Canadienne*. Public en ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-101>

Bigot, Davy et Papen, Robert A. (2013). « Sur la “norme” du français oral au Québec (et au Canada en général) », dans *Langage et Société*, 146, p. 115-132.

Bigot, Davy et Papen, Robert A. (2020). « Les variétés de français de l'Ouest canadien ». Montréal : Université Concordia. Publication en ligne : [http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module3/co/module3\\_56.html](http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module3/co/module3_56.html)

Duchêne, Nadia (2013). « Francophonie et Québécoisismes », dans Real, Ignacio, *El texto como encrucijada*. Universidad de la Rioja, 2003, p. 237-246.

Dugas, Jean-Yves (2021). « La Toponymie du Québec » dans *Dictionnaire Usito*. Université de Sherbrooke. Publication en ligne : [https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/dugas\\_1](https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/dugas_1)

Dumas, Denis (2021). « La prononciation du français québécois » dans *Dictionnaire Usito*. Montréal : Université de Sherbrooke.

Dumas, Denis (1974). « Durée vocalique et diphtongaison en français québécois » dans *Cahier de linguistique*, 4, p. 13-55.

Gazaille, Marie-Pierre., Guévin, Marie-Lou. (2009). *Le parler Québécois pour les nuls*. Paris : Éditions First-Gründ.

Gazaille, Marie-Pierre ; Guévin, Marie-Lou. (2011). *Les 1000 mots indispensables en Québécois*. Paris : First Éditions.

- Gendron, Jean-Denis (2007). « D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ? Essai sur l'origine des accents. Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne », dans *Recherches Sociographiques*, p-397-401.
- Grelley, Pierre. (2007). « ...En contrepoint - Les québécismes », dans *Informations sociales*, 7(7), p. 7-8.
- Lafrenière, Alexandre. (2008). *Le Joul et les mutations du Québec : la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*. Québec : Université Laval.
- Lanthier, Philippe. (1999). *Les amérindianismes du vocabulaire québécois de la faune et de la flore : variation phonétique et graphique*. Québec : Université de Sherbrooke.
- Martel, Pierre., Cajolet-Laganière, Hélène (1996). *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Martin, Pierre ; Beaudoin-Bégin, Anne-Marie ; Goulet, Marie-Josée et Roy, Johanna-Pascale (2001/2) « Les voyelles nasales en français du Québec », dans *la Linguistique*, 37, p. 49-70.
- Melançon, Benoît (2005). « La glande grammaticale », dans *Cités*, 3 (3), p. 233-237.
- Meney, Lionel (2017). *Le français québécois entre réalité et idéologie : un autre regard sur la langue*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.
- Morin, Yves-Charles (2003). « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », dans *Revue québécoise de linguistique*, 31 (1), p. 39-78.
- Nemni, Monique (1998). « Le Français au Québec : représentation et conséquences pédagogiques », dans *Revue québécoise de linguistique*, 26 (2), p. 151-175.
- Otis, Ghislain (2005). « L'évolution constitutionnelle de la relation entre le Québec et les peuples autochtones : le défi de l'interdépendance », dans *Cités*, 3 (3), p. 71-87.
- Poirier, Claude (2008). « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois ». In Cormier, M. C., & Boulanger, J. (Eds.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : De la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Plourde, Michel (2000). *Le Français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Publications du Québec.

- Rebourcet, Séverine (2008). *Le français standard et la norme : l'histoire d'une « nationalisme linguistique et littéraire » à la française*. Maryland : Université de Maryland.
- Reguigui, Ali (2018). « Le phonème /r/ en franco-ontarien : réalisations et perceptions » dans *Cahiers Charlevoix*, 12, p. 117–148. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Remysen, Wim (2019). « Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux », dans *Travaux de linguistique*, 1(78), p. 15-45.
- Vaupot, Sonia (2017). « Particularités phonétiques et phonologiques du français parlé en Europe et au Québec ». University of Ljubljana. *Linguistica* 57, n° 1, 331-342.
- Verreault, Claude (2000). « Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois ? », dans *Produire la culture, produire l'identité ?*, p. 120-129.
- Vézina, Robert (2009). « Amérindiens et franco-canadiens : une rencontre inscrite dans la langue », dans *La Revue historique du Québec*, 96, p. 21-24.
- Vézina, Robert (1997). « Des Amérindiens et des mots » dans *Des mots en vedette : Chronique linguistique du TLFQ*, n° 9. Publication en ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/chronique>

## ANNEXE

Ces deux images sont une représentation de l'écriture de la langue inuktitut. Ils emploient différentes combinaisons de voyelles et consonnes.

### Image 1 : Écriture syllabique de l'inuktitut

Dans la première image, on observe « la traduction » de l'alphabet romain et l'alphabet de la langue inuktitut.

Alphabet phonétique international	Orthographe romaine	Voyelle				Finale	ai (Nunavik seulement)
		i	u	a			
Consonne							
–	–	△	▷	◁			▽
p	p	∧	>	<	<		∨
t	t	∩	⊃	⊂	⊂		∪
k	k	ρ	δ	β	♭		ρ
γ	g	∩	J	∩	∩		∩
n	m	Γ	∩	L	∩		∩
n	n	σ	ρ	ρ	∩		ρ
s	s	∩	∩	∩	∩		∩
l	l	∩	∩	∩	∩		∩

j	j	ɶ	ɷ	ɸ	ɹ	ɺ
v	v	ɻ	ɼ	ɽ	ɿ	ɿ
ʁ	r	ɽ	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ
q	q	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ
ŋ	ng	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ
ʃ	&	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ	ɿ

Image 2 : Symboles supplémentaires utilisés dans certains dialectes

En outre, dans la langue inuktitut on trouve différents symboles complémentaires qui sont utilisés pour représenter dans certains dialectes des sons qui n'existent pas.

i	u	a		
z	ɶ	ɷ		ɸ
h	ɶ	ɷ		ɸ